

Cours de Théologie 2018-2019

Les fondements de la morale

Cours n°5

L'HOMME À LA CROISÉE DES CHEMINS

On peut rêver et croire l'homme capable d'un choix serein entre un bien et un mal clairement identifiés qui seraient mis sous ses yeux comme deux hypothèses s'offrant à lui, à la suite de quoi, il choisirait le bien et le ferait. Ce dont nous faisons plutôt l'expérience, c'est de l'incertitude sur ce qui est notre bien, de notre attrait incompréhensible pour ce qui nous détruit, de l'inconstance de notre volonté pour suivre la bonne voie etc... L'optimisme de Platon (« nul n'est méchant volontairement ») ne vaut que pour un homme idéal, ou un sujet provisoirement épargné par la dureté de la vie.

L'Évangile nous aide à jeter un regard plus lucide sur la misère de l'homme, il ne suffit pas seulement de raisonner le pécheur, mais il faut le relever, le panser, et le conduire à l'auberge (l'Église) comme l'homme tombé aux mains des brigands (Lc 10,30). Pourtant Dieu continue de le traiter en partenaire responsable, il s'adresse à lui pour lui faire connaître sa volonté comme à une personne raisonnable et il le met face à ses responsabilités.

A. MISÈRE DE L'HOMME : L'HÉRITAGE DU PÉCHÉ DES ORIGINES

1. Ancien Testament : Gn 3 qui est une méditation impressionnante sur le premier péché, péché sans cause antécédente, mais qui enclenche une hérédité pécheresse ; Ps 51,7 : « pécheur ma mère m'a conçu » ; Ps 53,4 : « tous ils ont dévié, ensemble pervertis. Non, pas un homme de bien, pas même un seul » ; Is 43,27 : « ton premier père a péché ».
2. Nouveau Testament : Jésus parle de l'esclavage que fait peser le démon, qui est l'homme « fort » (Lc 11,21), sur ceux qui sont sous sa coupe. Il nous prévient que, sans une conversion radicale, nous périrons tous à l'exemple des galiléens massacrés par Pilate (Lc 13,3). Saint Paul : « par faute d'un seul, le péché est entré dans le monde et par le péché la mort » (Rm 5,12) ; « je suis un être de chair, vendu au pouvoir du péché (...), car je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais » (Rm 7,14-15), « (avant la justification par le Christ) nous étions par nature voués à la colère tout comme les autres » (Ep 2,3) ; « le monde entier gît au pouvoir du Mauvais » (1 Jn 5,19).
3. Les Pères de l'Église : Irénée (l'homme encore enfant s'est laissé égarer), Augustin (péché d'orgueil qui a entraîné Adam à se croire autosuffisant, depuis : l'incapacité de l'homme à poser un choix véritablement moral sans la grâce, la liberté captive de l'homme pécheur qui commande à son corps, mais ne commande même pas à son âme).

4. Les Docteurs : Pierre Lombard (par le péché des origines, l'homme a été « frustré des biens surnaturels », mais aussi « blessé dans ses capacités naturelles »), saint Thomas doit reconnaître que l'étude rationnelle de l'homme ne peut faire l'économie d'une prise en compte du péché originel (*Somme théologique* Ia-IIæ qu.82).
5. Le Magistère de l'Eglise : 2^e Concile d'Orange (529) : « si quelqu'un affirme que la prévarication d'Adam n'a nui qu'à lui seul et non à sa descendance, ou s'il déclare que c'est seulement la mort corporelle, peine du péché, et non le péché, peine de l'âme, qui par un seul homme a passé dans tout le genre humain, il attribue une injustice à Dieu »; Concile de Trente (*Décret sur la justification*, 1547) : « tous les hommes ont perdu l'innocence par la prévarication d'Adam » ; CEC 402 : « à la suite de saint Paul l'Eglise a toujours enseigné que l'immense misère qui opprime les hommes et leur inclination au mal et à la mort ne sont pas compréhensibles sans leur lien avec le péché d'Adam et le fait qu'il nous a transmis un péché dont nous naissons tous affectés et qui est " mort de l'âme " ».
6. Les débats plus récents : J.J. Rousseau (l'homme naît innocent du mal, c'est la société qui le corrompt), Paul Ricœur (le péché d'Adam est un mythe destiné à nous faire comprendre que « le mal nous précède » : « chacun inaugure le mal, mais le trouve déjà là »).

Conclusion : la personne qui naît s'inscrit dans une humanité qui a une histoire derrière elle, aucune vie humaine ne recommence à zéro l'aventure de la liberté ; nous héritons d'un état de rupture congénital (dû à un premier acte libre survenu à l'aurore de l'humanité) ; notre volonté est faussée, notre intelligence est limitée. Le péché personnel, dès que nous sommes en âge de le commettre, ratifie cet état antérieur et l'aggrave de quelque façon.

Beaucoup de choses limitent ainsi notre discernement et notre libre-arbitre : habitudes invétérées, mauvais exemples, pression du milieu social etc...

B. GRANDEUR DE L'HOMME : L'ACTE MORAL TOUJOURS POSSIBLE

1. Ancien Testament : Dieu ne désespère pas de la capacité de l'homme à répondre à la grâce : avertissement à Caïn (Gn 4), nouvelle tentative d'alliance avec Noé (Gn 9), à Abraham : « je suis El Shaddaï, marche en ma présence et sois parfait » (Gn 11,7) ; Moïse au nom de Dieu met le peuple d'Israël à la croisée des chemins : « vois, je te propose aujourd'hui vie et bonheur, mort et malheur. Si tu écoutes les commandements du Seigneur ton Dieu que je te prescris aujourd'hui, alors... » (Dt 30,15-20).
2. Nouveau Testament : appels de Jésus à la conversion, menace de châtement pour ceux qui refusent de croire et de faire la volonté de Dieu. Il rappelle que ce qui souille l'homme ce n'est pas ce qui « rentre » (le mal subi), mais ce qui « sort » (le mal commis), il y a donc une distinction entre les deux et une réelle responsabilité (Mc 7,15). Paul aux Romains : les païens ont une certaine perception du bien et du mal, si bien qu'ils sont « inexcusables » (1,20) ceux qui s'en séparent pour suivre les idoles de leur désir. Il ne fait pas de doute pour saint Paul que le jugement s'exercera sur les actes commis : « ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas du Royaume de Dieu? » (1 Co 6,9).

3. Les Pères de l'Eglise : mise en valeur de la liberté et de la responsabilité de l'homme : « nous devons dire d'abord que nous avons reçu de Dieu, préalablement à tous les commandements qu'il nous a donnés, la force et la capacité de les accomplir » (Basile, *Règles monastiques*, qu. 2, rép. 1); « aime et fais ce que tu veux » (Augustin).
4. Les Docteurs : la mise en valeur de la conscience (syndérèse cf. cours n°2) prouve que, malgré le péché, une possibilité existe d'un vrai discernement moral.
5. Le Magistère de l'Eglise : le Concile de Trente rappelle que le libre arbitre n'est pas supprimé par le péché originel (canon 5 du décret sur la justification) ; l'affirmation selon laquelle « les œuvres des infidèles sont des péchés et les vertus des philosophes sont des vices » fait partie des thèses reprochées à Baïus (1567) ; Vatican II rappelle que nous ne sommes pas damnés à cause du péché originel, mais à la suite des fautes personnelles que nous pouvons connaître.
6. Les débats récents : notre époque est marquée par un hyper-moralisme qui culpabilise toutes sortes de comportements jugés déviants (racisme, homophobie etc...) et en même temps un laxisme maximal sur des pratiques jugées légitimes si le sujet semble y trouver son épanouissement (mensonge, infidélité conjugale, perversions sexuelles en tout genre). Cette situation paradoxale est peut-être le signe que, malgré la confusion des normes, il reste la conscience que tout ce qui est possible n'est, malgré tout, pas digne de l'homme ?

Conclusion : nous avons vu (cours n° 2) que même atrophiée la conscience morale subsiste même chez l'homme pécheur, c'est le signe que Dieu continue de faire confiance à la liberté humaine. De façon visionnaire, il ne renonce pas et respecte en l'homme la dignité que celui-ci a en partie perdue du fait de son adhérence à la faute d'Adam. C'est pourquoi il continue de l'interpeler par sa parole intérieure et extérieure. Surtout, en son Fils, il vient rejoindre la situation de l'homme environné par le mal : « il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu » (2 Co. 5,21). Jésus a touché le fond, là où le mal subi et le mal commis semblent se confondre, c'est afin de nous rendre la possibilité de rejeter l'engrenage du péché et de tout supporter pour rester fidèle à l'amour de Dieu

C. LE COMBAT SPIRITUEL

1. Ancien Testament : illustration des conséquences du péché commis sous l'empire de la passion irréflechie (David, Ammon), ce qui met plus en valeur le rôle de la délibération (Dame Sagesse et dame Folie dans les premiers chapitres du livre des Proverbes). La maîtrise de soi, l'expérience de la prière, la méditation de la Parole permettent le moment venu de surmonter le mal et d'agir à bon escient (Tobit et Tobie).
2. Nouveau Testament : Jésus nous exhorte à la vigilance qui permet de démasquer les ruses du démon (« si le maître de maison avait su à quelle heure le voleur devait venir, il n'aurait pas laissé percer le mur de sa maison », Lc 12,39), il nous incite à faire front courageusement et affronter, s'il le faut, la souffrance pour couper court à toute complicité tacite avec le péché (se couper la main qui deviendrait occasion de chute,

Mt 5,30), il nous propose de semer de l'amour là où il n'y en a pas (retournement de la *lex aurea* : « ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux pareillement » Lc 6,31) ; il nous met en garde contre l'adultère en pensée et en désir (Mt 5,28). Saint Paul nous exhorte : « nous vous engageons, frères, à faire encore des progrès » (1 Th 4,10).

3. Les Pères du désert, les premiers moines nous ont laissé des sentences magnifiques (les apophtegmes) qui mettent en valeur le combat spirituel, ce combat est d'abord celui des pensées, la violence, l'envie, la luxure, l'orgueil sont des atteintes des démons qui nous attaquent, même si nous ne les voyons pas venir en règle générale. La première précaution est d'extérioriser ces attaques, de ne pas croire qu'elles sont déjà installées dans notre âme, que nous sommes déjà compromis avec elles. Quand elles durent et torturent le cœur, il faut la persévérance dans la prière, ne pas leur concéder la moindre complaisance, pour les laisser mourir comme un scorpion sous un bol. Par ces conseils et bien d'autres semblables, ils nous exhortent à une vigilance sans défaut, à une humilité grandissante.
4. Les Docteurs : Saint Ignace de Loyola est un des maîtres du « discernement des esprits » qu'il a appris dès le début de sa conversion en voyant comment Dieu le menait. Là où il est le plus remarquable, c'est quand il nous guide sur le chemin de l'« élection » (le choix d'un parti à prendre pour sa vie) : remise du choix aux mains de Dieu, « indifférence », recherche des arguments rationnels pour ou contre, perception du « melius ».
5. Le Magistère de l'Eglise : le C. de Trente affirme que la « concupiscence » n'est pas le péché, elle y mène souvent, mais elle nous a été gardée *propter agonem* « pour le combat ».
6. Les débats récents : la gradualité, l'imputabilité.

Conclusion : dans la lumière de la vie nouvelle que nous donne le Christ, nourris de la foi et des sacrements, nous pouvons nous engager dans une lutte qui n'est pas vaine. Certes nous ne parviendrons sans doute pas à extirper tous nos défauts et à ne plus ressentir des tentations, mais si nous acceptons de reprendre sans cesse la lutte (aidée par la confession), sans nous décourager, le Seigneur nous fera imperceptiblement avancer, nos éventuels progrès nous resteront sans doute cachés, mais nous pourrons dire un jour avec saint Paul : « J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi » (2 Tm 4,7).

LE MOT DE LA FIN

La situation contrastée de l'homme (« qui sait s'il est digne d'éloge ou de blâme ? ») n'est compréhensible que dans une histoire, l'histoire sainte de nos libertés.

« Menons habilement notre faiblesse » (Sainte Thérèse de Jésus, dite d'Avila)